



Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

le 28 février 2013

NSC/Inf (2012) 32 final



Forum de Lisbonne 2012 Résultats

«La Saison arabe : du changement aux défis»

3 - 4 décembre 2012

Ismaili Centre, Lisbonne

En partenariat avec :



Evènement organisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et financé par l'Union Européenne

**Renforcer la réforme démocratique
dans les pays du voisinage méridional**

Financé
par l'Union Européenne



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

INTRODUCTION

Créé en 1994 par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe (CNS), le Forum de Lisbonne est une plateforme de dialogue, de partage d'expériences, d'expertise et de bonnes pratiques entre l'Europe et les autres continents - en particulier les régions voisines que sont la Rive sud de la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le Forum de Lisbonne 2011 avait eu pour thème « **Le printemps arabe : une avancée majeure dans la réalisation des droits humains universels** ». L'édition 2011 a reconnu l'importance historique des changements qui ont touché les pays arabes depuis le début de l'année 2011, et les perspectives que cela ouvre pour une coopération renouvelée entre l'Europe et ces pays. Dans ce contexte, les participants ont accueilli la perspective d'amener le Conseil de l'Europe – avec son expertise unique dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi qu'avec son expérience considérable dans l'accompagnement des processus de transition démocratique en Europe Centrale et en Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin – à jouer un rôle nouveau dans une région qui a un impact direct sur l'Europe.

Le Forum de Lisbonne 2012 a fait suite à son édition 2011. Il a eu pour thème « **La Saison arabe: du changement aux défis** ». Il a été organisé les 3 et 4 décembre 2012 dans le cadre du nouveau programme conjoint entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe «Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional», par le CNS, et en partenariat avec l'Alliance des Civilisations des Nations Unies, le Réseau Aga Khan pour le Développement et le Ministère des Affaires Etrangères de Portugal.

L'objectif du Forum était de faire le bilan des changements qui se sont produits depuis le début de la Saison arabe en janvier 2011, en couvrant toute la région méridionale et orientale de la Méditerranée, en particulier le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, l'Egypte, mais aussi l'Algérie, le Liban et la Palestine. Quatre ateliers ont traité des questions qui se trouvent au cœur du mandat du Conseil de l'Europe : réformes constitutionnelles et réformes du système de justice ; liberté d'expression ; réformes politiques, y compris la réforme de l'autonomie locale ; droits des femmes. Le Forum a permis de formuler des propositions pour la rationalisation du programme de réformes dans les pays arabes du sud et de l'est de la Méditerranée, et pour une coopération renforcée avec le Conseil de l'Europe.

Des acteurs internationaux importants ont activement contribué à l'évènement, en particulier la Ligue des Etats Arabes, l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH), l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), ainsi que la Commission Européenne, le Parlement Européen, le Comité des Régions et les organes du Conseil de l'Europe tels que le Comité des Ministres, l'Assemblée Parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, la Conférence des OING et la Commission de Venise.

Comme à son habitude, le Forum a permis de réunir des parlementaires, des représentants des gouvernements, des autorités locales et régionales, et de la société civile – suivant ainsi le principe de « quadrilogue » qui gouverne le fonctionnement du Centre Nord-Sud. Ce fut une opportunité d'interaction et de mise en réseau pour plus de 200 participants du nord et du sud de la Méditerranée. Le Forum a été une des rares occasions pour les participants des pays du sud et de l'est de la Méditerranée de se retrouver et comparer leurs expériences. L'édition 2012 du Forum

de Lisbonne s'est distinguée par la participation active de représentants du nouvel ordre politique, de la jeunesse et des femmes activistes, de journalistes et professionnels du monde médiatique, et par un programme interactif. Les présentations riches et variées qui ont été faites pendant l'événement étaient profondément ancrées dans les réalités des différents pays. Elles présentaient des perspectives diverses, parfois même divergentes sur les développements récents ou en cours, et ajoutant les perspectives de la société civile, des parlementaires et des représentants des gouvernements et des autorités locales.

Les sessions plénières et les ateliers du Forum ont été diffusés en continu et suivis en direct dans plus de 30 pays, dont l'Albanie, l'Algérie, l'Allemagne, l'Azerbaïdjan, le Brésil, le Cape Vert, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, le Mexique, les Pays-Bas, le Portugal, le Qatar, le Royaume Uni, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

CONCLUSIONS GENERALES

Le processus des réformes est un processus graduel et à long terme. Les changements des systèmes en place impliquent un engagement et une participation inclusive.

La Saison arabe ¹ se caractérise par une variété de transformations complexes.

Malgré des contextes nationaux très spécifiques, **certains aspects communs** ont été identifiés :

- Nous continuons de vivre dans un processus de transformation comportant de nombreux défis,
- Le taux de participation citoyenne a considérablement augmenté,
- Les problèmes socio-économiques, la marginalisation de certaines catégories de la population, l'inégalité des genres, le manque d'opportunités pour les jeunes, le niveau élevé de frustration continuent d'avoir des conséquences sur les transformations,
- Il apparaît nécessaire d'améliorer la capacité à être efficace sur le terrain.

Un an après le début de la Saison arabe, il a été fait état de certaines **réussites**, mais aussi de certains **reculs inquiétants**. L'approche adoptée dans certains cas vis-à-vis des questions liées aux droits de l'homme, soulève de graves préoccupations. Les défis à relever comprennent entre autres :

- le développement d'un sentiment d'appartenance,
- la promotion de la cohésion nationale,
- la construction/modernisation des institutions publiques,
- la consolidation de la démocratie,
- le maintien de la stabilité,
- la lutte contre la corruption.

Un sentiment d'urgence s'est manifesté pour aborder la situation des femmes et des jeunes. Dans certains cas, les **droits des femmes** sont menacés alors que l'égalité des genres et le renforcement du rôle des femmes sont essentiels à l'aboutissement des réformes dans la région arabe. Il s'agit là d'une question de légitimité démocratique. Par ailleurs, **la situation des jeunes** est toute aussi cruciale. Etant donné le pourcentage important de jeunes dans la population, le rôle clef qu'ils ont joué dans les soulèvements populaires, et leur fragilité face au chômage qui les touche, traiter leurs problèmes devrait être une priorité. Dans ce contexte, l'éducation formelle comme l'éducation non-formelle, joue un rôle essentiel pour assurer un changement durable.

Pour ce qui est de la **situation dans les différents pays**, le **Maroc** a souvent été cité comme l'exemple d'un pays dans lequel des réformes importantes, comme la réforme de la constitution, ont été entamées en réponse aux demandes de la société. A ce propos, il a été souligné l'importance d'améliorer en même temps la mise en œuvre concrète des principes constitutionnels de participation et de non-discrimination. Par ailleurs, la **Tunisie** et l'**Egypte**, où les régimes autoritaires se sont effondrés suite aux soulèvements populaires, traversent toujours des périodes de grande instabilité. Le constat du conflit entre les libéraux-laïques et les islamistes

¹ Les participants ont soutenu l'utilisation du terme « Saison arabe » proposé par le Président Sampoio, qui préside le Forum de Lisbonne

conservateurs a permis de souligner l'importance d'engager un dialogue significatif et permanent afin d'éviter une polarisation, de trouver un modèle respectueux des droits et libertés universels et reconnaissant les particularités religieuses et culturelles de chaque pays. Les minorités doivent pouvoir exprimer leurs inquiétudes, et leurs droits doivent être garantis. La présence d'une société civile forte et capable d'obtenir des concessions de la part du gouvernement est un atout majeur pour les réformes. En **Jordanie**, les demandes de réformes formulées par le peuple se mêlent à l'aspiration de maintenir une stabilité politique. La Saison arabe a eu moins d'impact en **Algérie**, au **Liban** et en **Palestine** et en en raison des spécificités de chacun de ces pays. Les gouvernements qui disposent de ressources naturelles riches, comme en **Algérie**, ont les moyens de minimiser les demandes du peuple, mais des réformes permettant la stabilité à long terme seraient bienvenues. La situation au **Liban** est toujours caractérisée par des tensions sectaires. Le drame syrien a des répercussions directes sur la situation de ce pays. La situation en **Syrie** est marquée par des violations flagrantes des droits de l'homme. Cela continue de susciter une grande inquiétude qui nécessite un engagement accru de la part de la communauté internationale.

Actuellement, la prolongation du conflit entre **Israël et la Palestine** continue d'alimenter les tensions et les divisions qui persistent dans la région. Une solution globale prévoyant deux Etats avec des frontières clairement définies devrait être mise en place, impliquant concession et reconnaissance mutuelle ainsi qu'un engagement à respecter les droits des minorités. La décision historique de reconnaître la Palestine en tant qu'Etat observateur non-membre de l'ONU devrait permettre la reprise de négociations sérieuses à court-terme.

Les participants ont insisté sur l'idée que **la démocratie doit émaner des pays eux-mêmes**, et qu'il est nécessaire d'agir en se basant sur le principe que seul le peuple est détenteur de la démocratie. Le soutien à la démocratie doit être dynamique, flexible, réceptif et contextualisé. Les discussions portant sur les réformes démocratiques doivent respecter la pluralité d'opinions, et accepter les contestations politiques en étant à l'écoute et prêtes à en tenir compte. Il a aussi été souligné que la démocratie n'est pas une fin, et qu'il n'existe pas une voie unique menant à elle.

Lors des soulèvements populaires, les peuples ont demandé dignité, respect, liberté et justice sociale. Les **aspirations aux valeurs universelles** ont complètement démantelé la fameuse « exception arabe ». Les demandes populaires qui ont été formulées ont montré que les droits socio-économiques, civiques et politiques sont connectés et interdépendants.

Les priorités du processus de réformes nationales comprennent le besoin de conduire des réformes constitutionnelles dans une démarche inclusive, la nécessité de garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, de respecter les droits et libertés fondamentaux, en particulier la liberté d'expression et de conduire la réforme de l'autonomie locale.

Les discussions ont souligné la nécessité de **renforcer le dialogue inclusif dans chaque pays**, d'écouter toutes les voix de la société et de prendre en compte les préoccupations de toutes les catégories de la population dans la formulation et la mise en œuvre des réformes. La stabilité et la cohésion sociale ne peuvent être garanties à long terme sans une société forte et inclusive. Les sociétés au sud comme au nord de la Méditerranée sont diverses et dans certains cas divisées. Il est nécessaire de promouvoir davantage la cohésion nationale et sociale, et de rapprocher les opinions radicalement opposées. Le renforcement d'un dialogue solide afin de dépasser les divisions sociales est nécessaire.

La Saison arabe coïncide avec une période de **crise que traverse l'Europe**, et qui est marquée par l'anxiété et les incertitudes. Il est donc urgent de porter la question de la solidarité en haut de la liste des priorités. La solidarité à l'intérieur même des sociétés, en Europe et entre l'Europe et les régions voisines est plus importante que jamais. La solidarité est indispensable au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; elle doit nous permettre de dépasser les difficultés actuelles.

Les participants ont souligné **la nécessité de renforcer le dialogue ouvert et sincère entre le nord et le sud de la Méditerranée** afin d'aborder les principaux défis en commun. Les défis sont souvent interconnectés, impliquant aussi bien le Nord que le Sud. Le niveau d'interdépendance s'est considérablement accru. Les principes de solidarité et de partenariat équitable devraient contribuer à développer une coopération renouvelée. En facilitant les échanges, notamment entre les jeunes, on pourra abattre les stéréotypes et les préjugés et améliorer la compréhension mutuelle. Dans cet esprit, le rôle de l'éducation et du dialogue interculturel sont des éléments clés. Des efforts sont à faire pour éliminer les préjugés religieux. En particulier pour mieux comprendre l'Islam ainsi que d'autres religions des pays méditerranéens du sud.

Les participants ont accueilli favorablement **les nouvelles opportunités de coopération renforcée** entre l'Europe et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, notamment celles offertes par le programme conjoint ambitieux de l'UE et du Conseil de l'Europe « Renforcement de la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » qui permet une coopération ciblée en fonction de la demande des pays bénéficiaires.

Dans le cadre de la **politique du Conseil de l'Europe à l'égard de son voisinage immédiat** qui a été proposée par le Secrétaire Général et approuvée par le Comité des Ministres, les instruments et les mécanismes du Conseil de l'Europe peuvent contribuer au progrès des transformations en cours dans les pays arabes. L'Union Européenne et le Conseil de l'Europe ont adapté leurs réponses aux changements survenus dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et ont renforcé leur politique de coopération, créant ainsi des synergies et utilisant la valeur-ajoutée des instruments et mécanismes du Conseil de l'Europe. L'accession à des accords partiels du Conseil de l'Europe tels que le Centre Nord-Sud, la Commission de Venise ou le Groupe d'Etat contre la Corruption (GRECO) , offre des opportunités pour une coopération ciblée dans les domaines du dialogue interculturel, de l'éducation à la citoyenneté mondiale, de la jeunesse, des réformes constitutionnelles et électorales ou des réformes soutenant la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Les principes et les normes des instruments juridiques du Conseil de l'Europe qui ne sont pas ouverts aux pays non-membres (telle que la Convention Européenne des Droits de l'Homme) ainsi que le travail effectué par les organes du Conseil de l'Europe (tels que la Cour Européenne des Droits de l'Homme ou la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance - ECRI) peuvent être source d'inspiration pour les processus de réformes. Les clés du succès des réformes se trouvent dans chacun des pays et des réalités contextuelles propres. Le partage des réussites et des défauts des transitions en Europe centrale et orientale, peuvent apporter des perspectives utiles et des éléments pour la formulation et la mise en œuvre des réformes. L'expérience de la transition au Portugal est également intéressante dans ce contexte. Au niveau parlementaire, le statut de Partenaire pour la Démocratie accordé par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe offre un cadre pour partager les expériences de réformes démocratique entre les parlements.

Pour ce qui est plus particulièrement du **Centre Nord Sud**, les principes de dialogue, solidarité et partenariat, ainsi que la promotion des valeurs universelles, sont au cœur du mandat du Centre Nord-Sud. L'action du Centre Nord-Sud pour le dialogue interculturel, l'éducation et la jeunesse est un atout essentiel qui doit être développé davantage à l'avenir.

Les participants ont souligné que **la création de synergies et de complémentarités entre les partenaires** est essentielle. A cet égard, compte tenu de la reconnaissance et de l'expertise acquise, le Centre Nord-Sud et l'Alliance des Civilisations devraient renforcer davantage leur coopération, leurs actions conjointes et leur synergie dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Les activités de l'Alliance des Civilisations des Nations Unies dans la région méditerranéenne, développées à travers sa stratégie régionale pour le dialogue interculturel et la coopération, doivent être soutenues et développées davantage. Le travail de l'Alliance des Civilisations et la contribution personnelle du Président Sampaio, qui préside le Forum de Lisbonne, ont particulièrement été appréciés.

Les participants ont souligné à plusieurs reprises que les pays du nord et du sud de la Méditerranée partagent des valeurs communes universelles et leur avenir. La diversité doit être célébrée et respectée, créant ainsi davantage d'opportunités de se découvrir les uns les autres. Les murs de la peur sont en train de tomber, mais la confiance doit être bâtie et la coopération doit être davantage renforcée afin d'accroître le niveau d'engagement des partenaires.

ATELIER 1

« Promouvoir l'Etat de droit, en particulier par la réforme constitutionnelle et la réforme du système judiciaire »

Modérateurs :

M. Gianni Buquicchio, Président de la Commission de Venise

Mme Magda Zaki, Directrice, Ministre Plénipotentiaire, Département du Dialogue entre Civilisations, Ligue des Etats Arabes

Rapporteuse : Mme Amira Yahyaoui, Fondatrice de Al Bawsala, Tunisie

Table ronde :

M. Mohammed Auajjar, Ancien Ministre des Droits de l'Homme, Maroc

M. David Baragwanath, Président du Tribunal Spécial pour le Liban

M. Andrew Bradley, Directeur du Bureau de International IDEA à l'Union européenne

M. Alberto Costa, Avocat et homme politique, Portugal

Mme Dragana Filipovic, Représentante permanente de la Serbie auprès du Conseil de l'Europe

Mme Fatema Khafagy, Alliance pour les femmes arabes, Egypte

Mme Amina Yahyaoui, Fondatrice de Al Bawsala, Tunisie

Cet atelier a analysé **les différents aspects de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit**. L'idée qu'il n'existe **pas un seul et unique model de démocratie** a été clairement formulée. De plus, les discussions ont mis en avant l'importance de **l'appropriation locale à travers une approche participative** à tous les niveaux. Il a été souligné que la réelle capacité politique de la société est un élément clé pour la mise en place d'institutions démocratiques stables. La **réforme constitutionnelle** est de prime importance dans le processus de démocratisation et il est nécessaire qu'elle soit inclusive et participative.

Après avoir examiné les pour et les contre de l'approche participative « bottom-up » – essentielle pour une démocratie efficace ; et de l'approche verticale « top-down » – importante pour la stabilité à court-terme, dans le processus de changement politique, l'atelier s'est attaché à analyser la relation entre Islam et droits humains. En soulignant la diversité de l'Islam, l'atelier a permis de confirmer sa compatibilité avec les droits humains, tout en soulignant l'importance de garantir les droits des minorités et des autres croyances religieuses ou non-religieuses. Les participants ont mis en avant la nécessité de respecter les résultats des élections démocratiques, indépendamment des préférences politiques.

Les **recommandations** suivantes ont été formulées :

1. Développer et soutenir davantage la coopération dans la mise en œuvre des réformes démocratiques, en particulier les réformes constitutionnelles et celles du système de justice.
2. Le processus des réformes constitutionnelles doit être inclusif et participatif, il devrait y avoir une appropriation locale du processus, et une attention particulière devrait être accordée au contexte dans lequel le processus se déroule.

3. Développer des règles et des mécanismes pour assurer la mise en œuvre des dispositifs constitutionnels en pratique.
4. Prendre en compte les expériences de réformes constitutionnelles vécues dans d'autres pays.
5. Davantage d'efforts sont nécessaires pour dépasser les préjugés religieux et promouvoir une meilleure connaissance et compréhension de l'Islam ainsi que d'autres religions des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

ATELIER 2

« Liberté d'expression, la lutte contre le discours de haine et les discriminations – le rôle des nouvelles technologies de l'information et des médias sociaux »

Modérateur : Mme Helena Barroco, Alliance des Civilisations des Nations Unies

Rapporteur : M. Nacer Chrif Tayeb, Association El Shawa, Algérie

Ouverture : Princesse Rym Ali, Jordanie

Table ronde :

M. Nacer Chrif Tayeb, Association El Sahwa, Algérie

Mme Fatima El-Issawi, Chercheur, London School of Economics, Liban

Mme Suhair El Qarra, Chercheur, Jordanie

M. Mohammed Kamoun, Formateur Euro-Med, Tunisie

Mme Lamia Radi, Directrice de la Coopération et de l'Action Culturelles, Point focal national de l'Alliance des Civilisations, Maroc

Mme Samira Sitail, Directrice adjointe de la chaîne 2M, Maroc

L'atelier a traité de la **liberté d'expression en tant qu'élément constitutif de la démocratie et outil de promotion des droits humains**. Les participants ont particulièrement discuté de la frontière séparant la liberté d'expression et la liberté de religion. Ils ont conclu que le dialogue entre partisans radicaux des deux mouvements était difficile. L'idée de déplacer l'attention de l'émetteur au récepteur a été avancée : se concentrer davantage sur la perception que le récepteur a du discours des émetteurs, au lieu de se concentrer sur la liberté d'expression d'un individu.

Par ailleurs, l'atelier a discuté du **rôle des médias**, des réseaux sociaux et des technologies de l'information. Reconnaisant que les réseaux sociaux sur internet peuvent être à la fois « le meilleur ami et le pire ennemi » de la liberté d'expression, les participants ont analysé la révolution de Facebook en Egypte. De plus, ils ont analysé la liberté des journalistes vis-à-vis des propriétaires et agences concernant les politiques éditoriales.

Les **recommandations** suivantes ont été formulées :

1. Promouvoir l'éducation à tous les niveaux est un élément clé pour une pratique adéquate de la liberté d'expression.
2. Renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique et le dialogue interculturel.
3. Soutenir les formations et le renforcement des capacités en matière de médias.
4. Promouvoir une éthique et la formulation d'un code d'éthique pour le journalisme.
5. Offrir une formation aux journalistes (en s'assurant de leur engagement à long-terme et de la durabilité de ces formations).
6. Promouvoir le développement des syndicats soutenant et protégeant les journalistes.
7. Prendre des mesures afin de combattre l'extrémisme et les discours de haine dans les médias.

8. Soutenir la diversité des perspectives dans l'enseignement de l'histoire, en se servant des meilleures pratiques.
9. Promouvoir la transition de la télévision étatique à la télévision publique et s'assurer que les voix des minorités sont entendues.
10. Promouvoir une meilleure compréhension et les débats civilisés.
11. Créer un observatoire mondial des médias.

ATELIER 3

« Relever les défis de la démocratisation : réformes politiques, y compris les réformes de l'autonomie locale »

Modérateur : M. Murat Daoudov, Conseiller de l'Union des Municipalités de Marmara et Membre du Think Tank du Centre Nord-Sud, Belgique/Turquie

Rapporteur : M. Younes Sekkouri, Parlementaire, Maroc

Table ronde :

Sir Roger Gale, Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

M. Tarak Mahdhaoui, Membre de l'ISIE (Instance Supérieure Indépendante pour les Elections), Tunisie

M. Atef Rawahneh, Maire de Lab-wa-Mleeh, Coordinateur national de Cités et Gouvernements Locaux Unis, Jordanie

M. Philippe Receveur, Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe

M. Christophe Rouillon, Membre du Comité des Régions de l'Union européenne

M. Younes Sekkouri, Parlementaire, Maroc

Prof. Lotfi Tarchouna, Président de l'Association Tunisienne d'Etudes et de Recherches en Démocratie et Affaires Locales, Tunisie

L'atelier a abordé le sujet des **défis de la démocratisation à travers les réformes politiques** aux niveaux central et local. Les discussions ont mis en avant la nécessité pour le gouvernement de représenter le peuple et de réformer les **mécanismes de participation** afin d'impliquer, autant que possible, les citoyens dans le processus. De plus, la **décentralisation et le transfert des pouvoirs au niveau local** ont été identifiés comme des éléments clés dans le processus de réforme, afin de créer un espace suffisant à la participation des citoyens. La nécessité de résoudre les problèmes liés aux disparités socio-économiques et de mettre en œuvre les **politiques de développement** a été retenue comme prioritaire pour éliminer les disparités régionales. Enfin, il a été recommandé que l'Europe renforce sa **coopération en matière de développement** et son **action extérieure**.

Les **recommandations** suivantes ont été formulées :

1. Aborder de façon appropriée l'institutionnalisation de l'autonomie locale dans les constitutions des pays arabes afin d'en souligner l'importance.
2. Séparer plus efficacement les pouvoirs nationaux/souverains et les pouvoirs locaux dans l'architecture générale de l'Etat afin de permettre une complémentarité et une transparence entre les différents niveaux.
3. Soutenir l'abandon de la tutelle rapprochée des pouvoirs centraux et un renforcement du rôle des pouvoirs locaux ; transformer le contrôle d'opportunité en contrôle de la légalité *a posteriori*.
4. Les gouvernements devraient engager des consultations systématiques des pouvoirs locaux pour toutes les questions politiques concernant l'autonomie locale.
5. Garantir l'autonomie financière suffisante, par le biais de revenus locaux accrus, d'une augmentation du partage des impôts sur le revenu, et de mécanismes de transfert appropriés pour un développement plus cohérent des régions. Ainsi, les disparités

régionales devraient être enrayées par des politiques de développement économique régional et local équilibrées.

6. Pour une meilleure représentation de leurs intérêts et une meilleure coordination, les pouvoirs locaux devraient être encouragés à former des associations.
7. La participation populaire dans la vie locale ne devrait pas se limiter au processus d'élections, mais devraient être mise en pratique par le biais de mécanismes variés de participation démocratique.
8. L'égalité et l'équilibre des genres au niveau local devraient être assurés ainsi que la prise en compte des besoins spécifiques des groupes sociaux, en particulier des minorités.
9. Les gouvernements centraux devraient respecter et appliquer le principe de subsidiarité et transférer aux pouvoirs locaux des compétences accompagnées des ressources correspondantes. Les pays devraient alors chercher à trouver un équilibre entre décentralisation et déconcentration.
10. Les élus locaux devraient être investis d'un statut juridique et financier clairement défini afin de permettre un bon exercice de leurs responsabilités.

ATELIER 4

« La centralité des droits des femmes dans les transitions démocratiques »

Modérateur : Mme Mbarka Bouaida, Membre du Think Tank du Centre Nord-Sud, Maroc

Rapporteuse : Mme Hoda Badran, Alliance pour les femmes arabes, Egypte

Table ronde :

Mme Latifa Akherbach, Enseignante-chercheuse à l'Institut Supérieur de l'information et de Communication, Rabat, Maroc

Mme Hoda Badran, Alliance pour les femmes arabes, Egypte

Mme Farah Barqawi, Mouvement "Le soulèvement des femmes dans le monde arabe" Palestine

Mme Wiem Melki, Femmes unies pour la paix, Tunisie

M. Abderrazak Morjani, Centre marocain pour l'éducation civique, Maroc

Mme Raja Mrad, Association Tunisienne des Femmes Démocratiques, Tunisie

Mme Karima Rhanem, Présidente de l'Association Marocaine pour le Développement et la Diplomatie Parallèle, Maroc

Malgré des différences importantes et des défis spécifiques, les participants de l'atelier ont observé des **développements similaires** concernant la situation des femmes dans différents pays de la région, notamment en Egypte et en Tunisie. **Le Maroc est une exception** que les participants ont perçu comme un cas à part étant donné l'implication du Roi, Mohamed VI, dans l'intégration du principe d'égalité dans la nouvelle constitution.

Les questions concernant les femmes ont souvent été marginalisées lors des soulèvements du Printemps arabe. Cependant, la période suivant les révolutions a témoigné d'une **érosion des droits des femmes** à travers des interprétations restrictives de l'Islam, avec une influence grandissante de groupes islamistes tels que les Frères Musulmans et les Salafistes, et une sous-représentation des femmes dans les assemblées constituantes qui ont produit des constitutions qui ne reconnaissent pas de façon équitable les droits des femmes. D'autre part, les incidents liés à la violence à l'égard des femmes, le harcèlement sexuel ou le mariage forcé des enfants augmentent.

Du côté positif, les participants ont pris note de la **mobilisation certaine** en faveur de la lutte contre les discriminations et la marginalisation des femmes. Des **réseaux régionaux** ont été mis en place à cet effet et continuent de s'étendre.

Les principaux défis à relever concernant l'égalité des genres sont les interprétations restrictives de l'Islam, la crise économique actuelle, et l'internalisation des concepts discriminatoires en ce qui concerne les genres et les valeurs par les femmes.

Les **recommandations** suivantes ont été formulées :

1. Soutenir les changements des valeurs et des attitudes discriminatoires considérées dans la société comme faisant partie de la culture.
2. Soutenir le renforcement du mouvement des femmes aux niveaux national et régional.
3. Soutenir la solidarité entre les genres et les régions (pas seulement entre les femmes, mais aussi en impliquant les hommes, et une solidarité qui s'étend au-delà de la région arabe).
4. Encourager les pays qui ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes – à ratifier tous les protocoles de la Convention et à s'assurer de la mise en pratique de ses normes juridiques.
5. Promouvoir l'augmentation de la contribution des pays industrialisés pour le développement et en particulier pour les projets visant à renforcer le rôle des femmes.
6. Prendre des mesures pour sensibiliser, notamment par le biais des médias, le grand public et les décideurs politiques sur les questions liées aux femmes. La sensibilisation doit viser particulièrement les lois et les règles discriminatoires.
7. Les droits des femmes doivent être une priorité dans l'agenda de coopération entre l'Europe et les pays arabes, et l'assistance des donateurs devrait tenir compte du besoin de renforcer le rôle des femmes.